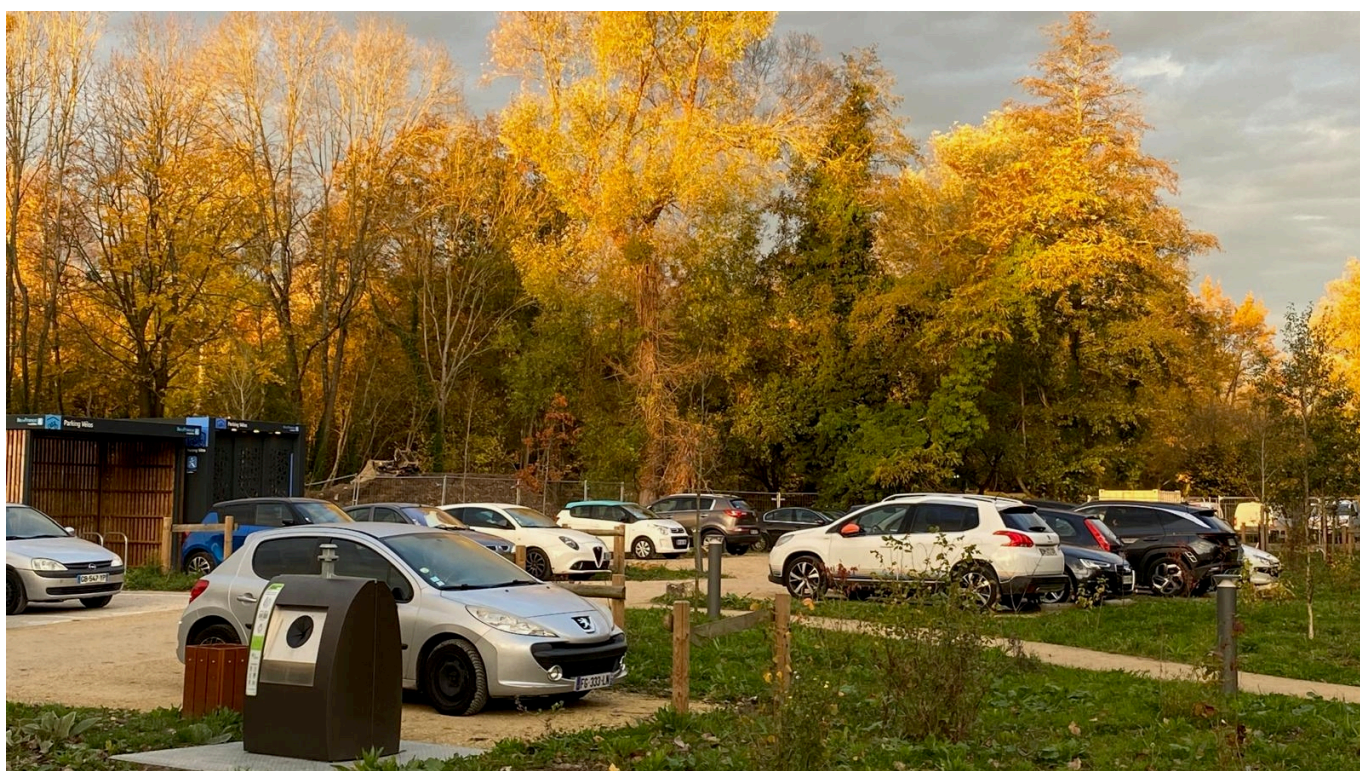


Projet de réaménagement des parkings du Petit-Jouy



Parkings autour de la Gare SNCF Petit-Jouy-Les Loges

Le réaménagement des 2 parkings de Petit-Jouy comporte des enjeux importants : accueillir les voitures, les vélos, assurer la sécurité des usagers tout en veillant à améliorer les entrées du village et préserver le paysage de fond de vallée.

Pour répondre à ces enjeux, des étudiants de LEA-CFI (ex-Técomah) ont travaillé, avec leur regard jeune et dynamique et en collaboration avec la commune, à la recherche d'idées de réorganisation fonctionnelle et d'insertion paysagère de ces parkings.

Un projet a ainsi été d'abord retenu pour le parking Sud dont la commune avait une totale maîtrise foncière.

Un permis d'aménager a été déposé à l'été 2023 puis accordé au printemps 2024 par la commune après autorisation du Ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, au titre du site classé de la Vallée de la Bièvre dans lequel s'inscrit le Parking Sud.

Les travaux du parking Sud ont débuté en juillet 2024. Devenu opérationnel en septembre 2024, ce parking Sud contient **26 places de stationnement dont 2 places PMR et 2 places de recharge électrique.**





Les plantations prévues dans le cadre de l'aménagement paysager de ce Parking Sud ont été effectuées fin 2024. Par ailleurs, au printemps 2025, la région Île-de-France a installé **un abri vélos ouvert de 10 places ainsi qu'un abri vélos sécurisé de 10 places.**

Les travaux du parking Nord, situé côté rue Charles de Gaulle, débuteront dès que l'emprise foncière aura été redéfinie. L'objectif est de valoriser l'entrée de ville, d'optimiser le nombre de places disponibles et de proposer un aménagement cohérent avec celui du parking Sud.



- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)

- [Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

[Partager sur](#)